

associations
coopératives
mutuelles
fondations

PANORAMA de l'économie sociale

sur le territoire
du Plie Cévenol

Sommaire

Introduction p.3

Données de cadrage territoriales p.3

Poids, composition et dynamique de l'économie sociale

Poids des 3 économies p. 5

La concentration territoriale p. 6

Composition de l'économie sociale p. 7

Répartition sectorielle p. 8

Evolutions entre 2006 et 2008 p. 11

Caractéristique des postes

Catégories socioprofessionnelles p. 13

Emplois à temps partiels p. 14

Salaires p. 14

Conclusion

Introduction

De plus en plus d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), dans le cadre de leur mission de développement territorial, manifestent un vif intérêt à l'égard du champ de l'économie sociale.

Fort de ce constat, l'Observatoire régional de l'économie sociale du Languedoc-Roussillon (Ores LR) a lancé la réalisation d'une série de Panoramas de l'économie sociale portant sur les Communautés d'Agglomération du Languedoc-Roussillon. La présente étude s'inscrit dans le cadre de cette série. A la demande de la Maison de l'Emploi du Grand Alès en Cévennes, le périmètre géographique de cette étude a toutefois été élargi à l'ensemble des cinquante trois communes adhérentes au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (Plie) Cévenol.

Cette demande renvoie à la politique volontariste que mènent la Maison de l'Emploi du Grand Alès en Cévennes et la Communauté d'Agglomération en direction du champ de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ces institutions ont donc souhaité disposer d'éléments d'information leur permettant de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de l'économie sociale à l'échelle de ce territoire, en vue de pouvoir définir des mesures appropriées.

Dans le cadre de cette politique, la 3ème édition des « Journées de l'ESS - Pays Cévennes» se tiendra le 30 juin 2011. Cette manifestation, co-organisée par la Maison de l'Emploi et la Cres LR, sera l'occasion, entre autres, de présenter les résultats de ce Panorama et d'en discuter avec l'ensemble des acteurs concernés.

Données de cadrage territoriales*

Le Grand Alès - Communauté d'Agglomération, qui appartient au Pays Cévennes, est le territoire le plus peuplé couvert par le Plie Cévenol puisqu'il compte, au 1er janvier 2008, 74 400 habitants, soit près de 50 % de la population totale du Pays Cévennes (laquelle s'élève à 148 241 habitants - Source : Insee - RGP 2008). Cette population est relativement âgée : les 60-74 ans représentent 16,3 % des habitants et les 75 ans ou plus, 11,7 %, contre, respectivement, 14,9 % et 9,2 % dans le département du Gard et 15,2 % et 9,9 % dans l'ensemble du Languedoc-Roussillon (Source Insee - RGP 2007).

La Communauté d'Agglomération du Grand Alès comprend 16 communes réparties sur 285 km² et connaît, depuis 1999, une importante croissance démographique, avec un taux de + 5,2 %. Le taux de variation annuel moyen de la population s'élève, entre 1999 et 2007, à + 0,7 %, comparable à la moyenne de la France métropolitaine.

Le nombre d'entreprises progresse sensiblement : + 0,7 % au 3ème trimestre 2010 par rapport à la même période de 2009. Le nombre des entreprises de services a doublé en une décennie pour atteindre 35 % des entreprises locales (source : CCI d'Alès).

Le bassin d'Alès-La-Grand-Combe compte 6 000 emplois industriels. Cet ancien bassin minier bénéficie d'une politique de reconversion afin de lutter contre un chômage élevé (Source : Insee-Drire 2008).

Le taux de chômage de la zone emploi Alès-La Grand Combe s'élève, en effet, à 14,5 % au 3ème trimestre 2010. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale s'élevant à 9,3 %, ainsi qu'à la moyenne régionale (12,6 %) et départementale (12,8 %).

* Ce paragraphe a été rédigé par la Maison de l'Emploi du Grand Alès en Cévennes

Synthèse chiffrée



l'Economie Sociale dans le territoire du PLIE Cévenol

351 établissements employeurs

- 282 Associations
- 38 Coopératives
- 31 Mutuelles + Fondations

3929 effectifs ETP

- 3457 dans les Associations
- 236 dans les Coopératives
- 236 dans les Mutuelles + Fondations

15 %
de l'effectif
du territoire

65 %
de femmes

51,5%
relèvent du
secteur Social ou
Medico-social

69 % de
l'accroissement total des
effectifs entre 2006 et 2008

Source : Insee clap et DADS 2008 / Traitement ORES LR



Poids, composition et dynamique de l'économie sociale

Champs économiques	Economie sociale (ES)	Economie privée hors ES	Economie publique	Total	Part ES
Indicateurs					
Etablissements	351	2 554	265	3 170	11 %
Total Gard	2 704	22 380	1 769	26 853	
<i>Part / Gard</i>	<i>13 %</i>	<i>11 %</i>	<i>15 %</i>	<i>12 %</i>	
Effectifs ETP	3 929	14 671	6 919	25 519	15 %
Total Gard	19 464	105 970	48 394	173 828	
<i>Part / Gard</i>	<i>20 %</i>	<i>14 %</i>	<i>14 %</i>	<i>14,5 %</i>	
Rémunérations (K€)	100 521	398 845	196 869	696 235	14 %
Total Gard	491 744	3 003 356	1 372 614	4 867 714	
<i>Part / Gard</i>	<i>20 %</i>	<i>13 %</i>	<i>14 %</i>	<i>14 %</i>	

Source : Insee - Clap 2008
Traitement Ores LR

A Poids des 3 économies

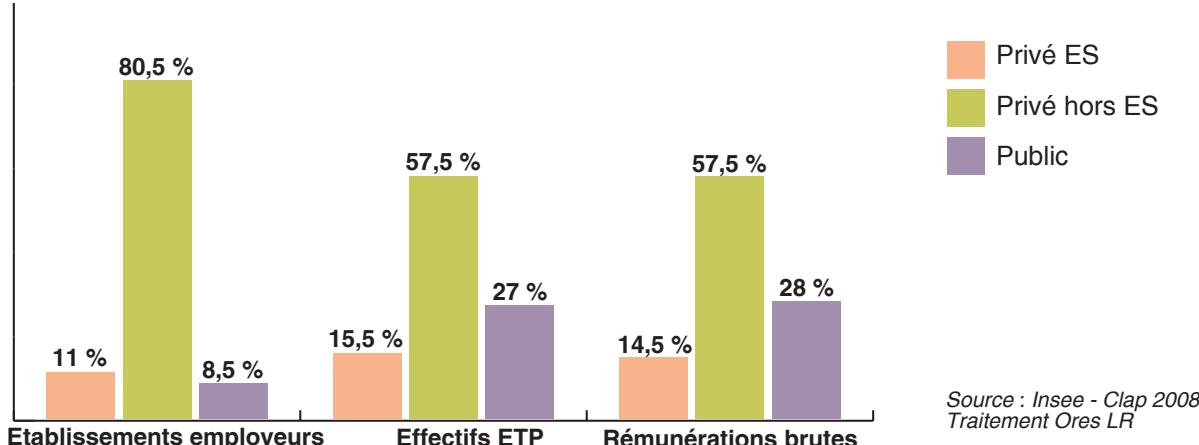
L'économie sociale représente 3 929 emplois Equivalents Temps Plein (ETP) à l'échelle du territoire, soit 15,5 % du total. Ce ratio est significativement plus élevé que les taux correspondants aux niveaux départemental et régional, qui s'élèvent respectivement à 11 % et 11,5 %.

La proportion des effectifs appartenant à l'économie privée hors économie sociale s'avère, quant à elle, sensiblement inférieure aux ratios correspondants enregistrés aux échelons du département et de la région : 57,5 % contre, respectivement, 61 % et près de 59 %.

Egale à 27 %, la part de l'économie publique dans le total des effectifs ETP est, elle aussi, légèrement inférieure à celle qu'elle représente dans le département du Gard (28 %) comme dans l'ensemble du Languedoc-Roussillon (quasiment 30 %).

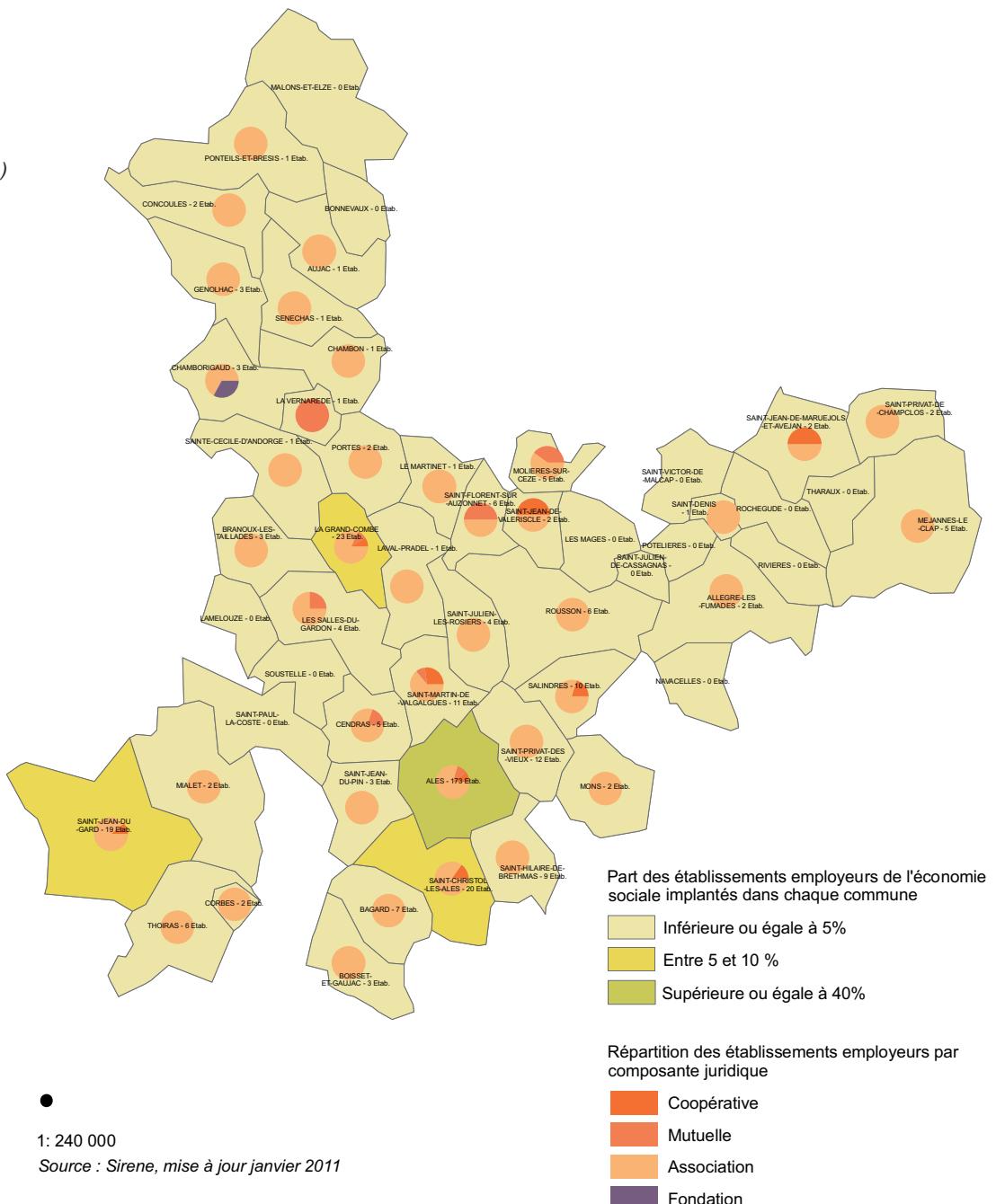
On peut supposer que le poids relativement élevé de l'économie sociale au sein du territoire s'explique, au moins en partie, par les importantes restructurations économiques qu'il a connues, en particulier à la suite de la crise de l'industrie minière. Ces restructurations, en effet, ont probablement suscité la création de diverses structures, notamment associatives, s'attachant à remédier aux difficultés socioéconomiques qui en ont résulté pour la population, au premier chef en termes de chômage. Cette hypothèse sera à rapprocher de la composition de l'économie sociale locale, tant du point de vue de la forme juridique de ses entreprises que des secteurs d'activité où elle est fortement présente (cf. supra).

Poids des trois champs économiques



La concentration territoriale

Alors que le territoire rassemble 14 % de l'ensemble des effectifs départementaux de l'économie privée hors économie sociale comme de l'économie publique, le ratio correspondant s'élève à 20 % pour l'économie sociale. Ces résultats sont à rapporter au fait que ce territoire regroupe environ 17 % de la population gardoise.



Source : Insee - Sirene au 3ème trimestre 2010 / Traitement Ores LR
 Carte élaborée par l'Observatoire régional Emploi - Formation du Languedoc-Roussillon
 (Oref LR)

Les établissements employeurs de l'économie sociale dans le territoire du Plie Cévenol

La commune d'Alès concentre 47 % des établissements employeurs de l'économie sociale implantés dans le territoire du Plie Cévenol, dont 55 % des coopératives (surtout des coopératives bancaires), 62 % des mutuelles et 45 % des associations¹ .

L'économie sociale est représentée par au moins un établissement dans la majorité des autres communes de ce territoire. A contrario, treize d'entre elles n'en possèdent aucun.

Les coopératives et les mutuelles sont présentes dans huit des cinquante trois communes. Les associations sont beaucoup plus répandues, ce statut étant représenté, au moins par un établissement, dans trente neuf des communes concernées.

La répartition des établissements de l'économie sociale par tranche d'effectif salarié fait apparaître que 77 % d'entre eux possèdent entre 1 et 9 salarié(s). Les établissements de 10 à 49 salariés représentent 17 % du total et ceux de plus de 50 salariés, 6 %. Les informations de l'Insee pour l'ensemble des établissements actifs, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès en Cévennes, montrent que ces mêmes proportions s'établissent, respectivement, à 81 %, 16 % et 3 %².

Même si le territoire de la Communauté d'Agglomération est un peu plus restreint que celui couvert par le Plie Cévenol, le rapprochement de ces deux séries de résultats suggère que les établissements de grande taille occupent une place sensiblement plus importante dans l'économie sociale qu'en dehors de celle-ci. Les études menées par ailleurs montrent que ce constat est valable en général, quel que soit l'échelon géographique considéré.



Composition de l'économie sociale

La répartition des effectifs de l'économie sociale entre ses composantes juridiques, au sein du territoire, fait apparaître quelques différences significatives par rapport aux résultats correspondants aux niveaux départemental et régional :

- La part des effectifs de la composante associative y est plus élevée que dans le Gard et, de façon encore plus marquée, qu'à l'échelle du Languedoc-Roussillon. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce résultat :
 - o Le statut associatif est le plus couramment utilisé dans toutes les activités à vocation sociale, dont le développement a pu être favorisé à la suite des difficultés socioéconomiques subies par le territoire.
 - o Ce même statut est celui auquel ont le plus souvent recours les personnes souhaitant se regrouper pour mettre en place des activités économiques ne répondant pas aux règles de fonctionnement classiques des entreprises à but lucratif, aspiration ayant pu être favorisée, là encore, par les problématiques locales.
- La composante coopérative occupe, quant à elle, une place moins importante au sein du territoire qu'aux échelons départemental et régional. Deux éléments d'explication peuvent être avancés :
 - o les coopératives agricoles semblent assez peu développées localement ;
 - o en tant que sous-préfecture, la ville d'Alès (ville-centre du territoire) n'accueille pas les sièges départementaux des banques coopératives.

Cette sous-représentation relative de la composante coopérative contribue aussi à expliquer le poids relativement élevé des associations au sein de l'économie sociale locale.

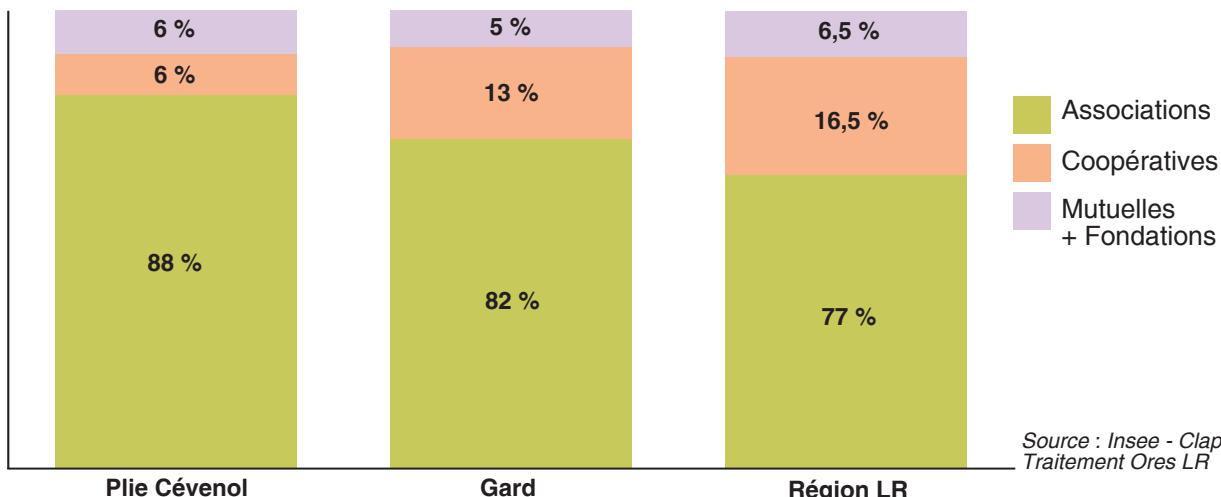
- Enfin, au sein de chacune des trois zones géographiques considérées, la composante « Mutuelles + Fondations »³ représente une proportion très similaire dans le total des effectifs de l'économie sociale.

¹ La commune d'Alès compte également un des deux établissements sous statut de fondation présents sur le territoire.

² Source : Insee-Données locales - Clap au 31 décembre 2008

³ Ces deux types d'entreprises ont été regroupés pour former une seule et même catégorie, de manière à pallier le problème du secret statistique, toujours susceptible de se faire jour lorsque les masses étudiées sont assez restreintes. Il est à noter que l'effet dit « siège social », évoqué à propos des banques coopératives, tend aussi à jouer de façon assez marquée, en général, pour les mutuelles. Ces dernières ayant été ici regroupées avec les fondations, il est impossible d'apprécier, les concernant, l'ampleur d'un éventuel phénomène de ce type.

Répartition des effectifs ETP de l'économie sociale par composante juridique selon les zones géographiques



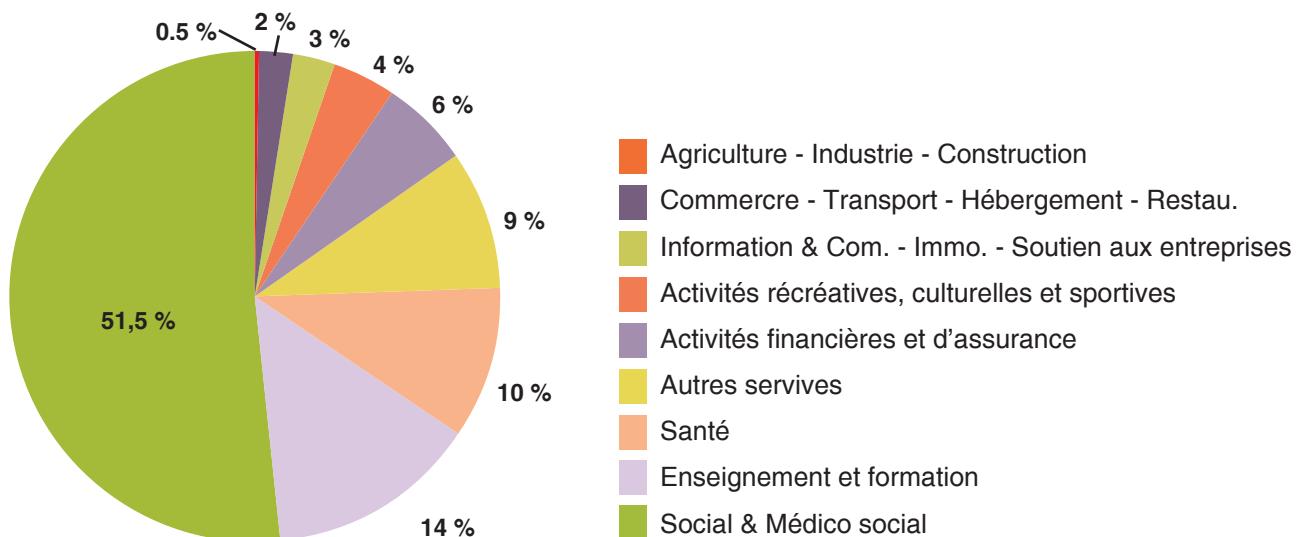
Les éléments évoqués précédemment tendent à conforter l'hypothèse selon laquelle le développement de l'économie sociale a localement été, au moins en partie, déterminé par les difficultés socioéconomiques qu'a connues le territoire. Cette explication ne signifie pas que les formes d'économie sociale concernées ont nécessairement trait à des activités que l'on pourrait qualifier « de réparation ». Ces difficultés ont en effet pu susciter, de la part d'acteurs locaux, la volonté de se regrouper, en général sous statut associatif ou coopératif, pour développer de nouveaux projets économiques, a priori de dimension locale.

A Répartition sectorielle

Interne à l'économie sociale

La répartition des effectifs de l'économie sociale par secteur d'activité montre la forte prédominance de l'un d'entre eux, le secteur « Social & Médico-social », qui rassemble à lui seul un peu plus de la moitié des effectifs locaux de l'économie sociale. Bien que ce même secteur arrive également en tête, toujours en termes de poids dans les effectifs ETP, aux niveaux départemental (42 %) et régional (38,5 %), les ratios correspondants y apparaissent significativement moins élevés.

Répartition des effectifs dans l'économie sociale par secteur d'activité



Source : Insee - Clap 2008
Traitement Ores LR

S'agissant des autres secteurs d'activité, la comparaison entre la répartition des effectifs locaux de l'économie sociale et les résultats correspondants aux niveaux du département et de la région appelle les commentaires suivants :

- Le secteur « Santé » apparaît lui aussi relativement plus développé dans le territoire par rapport aux deux derniers échelons : 10 % contre, respectivement, 5 % et 6,5 % du total des effectifs ETP concernés. Ce résultat est probablement à mettre en relation avec le fait que la population locale est relativement âgée.
- Le secteur « Activités financières et d'assurance » s'avère moins développé dans l'économie sociale du territoire qu'aux niveaux départemental et régional : 6 % contre, respectivement, 10 % et 12 % du total des effectifs ETP. Ce décalage renvoie, notamment, à l'effet « siège social » précédemment mentionné⁴, qui joue particulièrement dans les domaines bancaire et de l'assurance, ces derniers formant justement le secteur d'activité ici considéré.
- Enfin, l'ensemble formé par les activités agricoles, industrielles et de la construction, au sein duquel, traditionnellement, l'économie sociale est assez peu présente, se révèle singulièrement peu développé au niveau du territoire : 0,5 % des effectifs ETP contre, respectivement, 3,5 % au niveau départemental et 4,5 % au niveau régional.

NB : le secteur dit « Autres services » est en grande partie composé d'associations possédant le code APE 94.99Z : « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire »⁵, libellé très général qui ne permet pas de connaître la nature des activités effectivement exercées par les établissements concernés. La part des effectifs de l'économie sociale appartenant à ce secteur est sensiblement plus faible au niveau du territoire (9 %) qu'à ceux du département (13,5 %) et de la région (11 %).

Entre les trois champs économiques

La répartition des effectifs entre les trois champs économiques et par secteur d'activité montre que l'économie sociale est prédominante dans deux d'entre eux :

- « Social & Médico-social », avec 79 % des effectifs ETP, contre 17 % pour l'économie publique et seulement 4 % pour l'économie privée hors économie sociale.
- « Activités récréatives, culturelles et sportives », où elle représente 59 % du total des effectifs ETP, contre 30 % pour le reste de l'économie privée et 11 % pour l'économie publique.

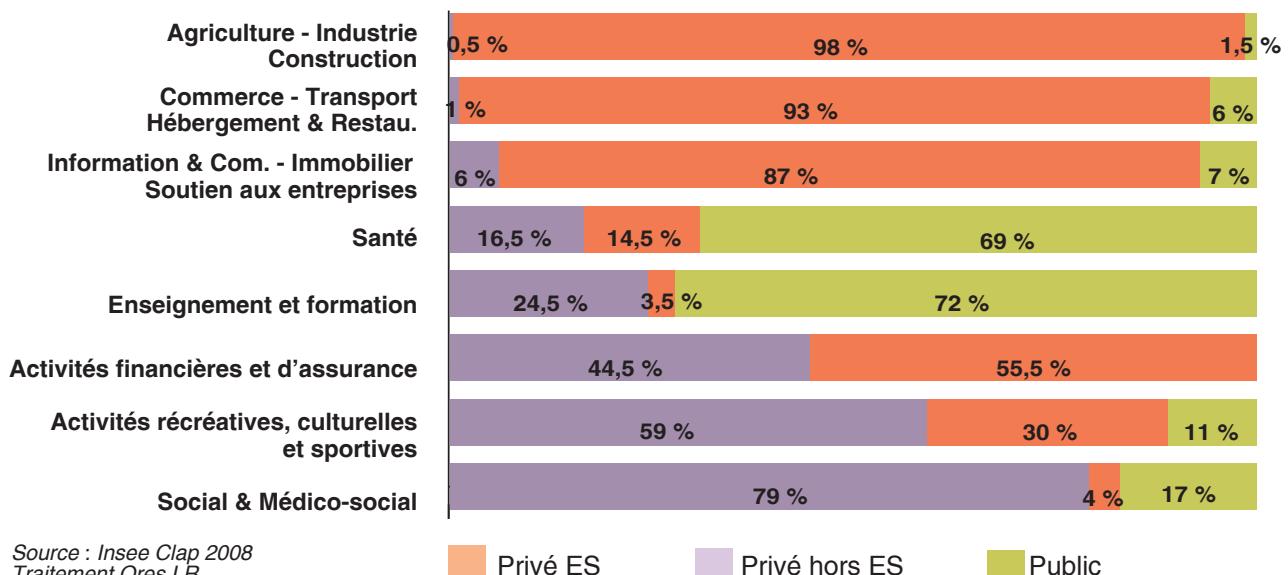
La place occupée par l'économie sociale apparaît également assez élevée dans le secteur « Activités financières et d'assurance », où l'économie sociale occupe 44,5 % du total des effectifs, contre 55,5 % pour le reste de l'économie privée (l'économie publique n'étant pas représentée, tout au moins localement, dans ce secteur).

Enfin, l'économie sociale est assez présente dans deux secteurs où l'économie publique est largement prédominante, « Santé » et « Enseignement & Formation », secteurs où le reste de l'économie privée est soit moyennement, dans le premier, soit faiblement, dans le second, développé.

⁴ En l'occurrence, il s'agit plutôt de l'absence d'un tel effet, c'est-à-dire le fait que le territoire n'accueille pas les sièges départementaux ni, a fortiori, régionaux des banques coopératives et des mutuelles, santé ou d'assurance, de l'économie sociale. Il est à noter que cet effet « siège social » est surtout significatif, dans notre région, au niveau des agglomérations de Montpellier et de Perpignan.

⁵ Ce code APE, dans la NAF (Nomenclature des Activités Françaises) 2, est l'équivalent du code APE 913E : « Organisations associatives non classées ailleurs (n.c.a.) » dans la NAF1. On sait qu'une fraction assez significative de ces établissements pourrait être affectée à des secteurs d'activité clairement définis : il s'agit là d'une marge possible d'amélioration de la qualité des statistiques portant sur le champ de l'économie sociale.

Répartition des effectifs ETP par champs économique et secteur d'activité



La comparaison des résultats présentés dans le graphique ci-dessus avec ceux observés aux échelons départemental et régional fait apparaître quelques points significatifs :

- La place occupée par l'économie sociale au sein du secteur « Social & Médico-social » apparaît un peu plus importante qu'à l'échelle du Gard (76 % du total des effectifs ETP) et nettement plus qu'à celle du Languedoc-Roussillon (66,5 %). Cette sur-représentation s'accompagne, par rapport à ces deux dernières zones géographiques, d'un moindre développement aussi bien du reste de l'économie privée (4 % contre, respectivement, 5 % et 8 %) que de l'économie publique (17 % contre, respectivement, 19 % et 25,5 %).
- Le poids de l'économie sociale s'avère également plus élevé localement qu'aux niveaux départemental ou régional dans trois autres secteurs d'activité :
 - o « Activités récréatives, culturelles et sportives » : 59 % des effectifs ETP contre 45,5 % à l'échelle régionale⁶.
 - o « Santé » : 16,5 % des effectifs ETP contre, respectivement, 7 % et 10 %. Par contre, la place du reste de l'économie privée au sein de ce secteur d'activité s'avère significativement moins importante au niveau du territoire qu'à l'échelle du département ou de la région : 14,5 % des effectifs ETP contre, respectivement, 26 % et 32 %.
 - o « Enseignement & Formation » : 24,5 % des effectifs ETP contre, respectivement, 18 % et 16 %.
- La place de l'économie sociale dans le secteur « Activités financières et d'assurance » apparaît en revanche sensiblement moins importante au niveau local qu'à celui de la région : 44,5 % contre 49 %⁷.

⁶ Du fait de l'application de la règle du secret statistique, le ratio correspondant n'est pas disponible pour le département du Gard.

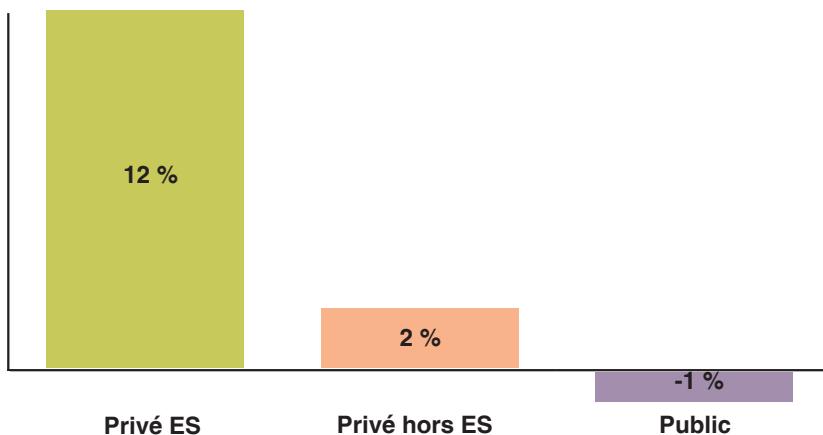
⁷ Du fait là encore de l'application de la règle du secret statistique, le ratio correspondant n'est pas disponible pour le département du Gard.

Evolutions entre 2006 et 2008

Entre les trois champs économiques

L'économie sociale a fait preuve d'un dynamisme très marqué en termes d'emploi à l'échelle du territoire entre 2006 et 2008 : les effectifs ETP y ont progressé de 12 %, alors qu'ils n'ont augmenté que de 2 % dans le reste de l'économie privée et ont diminué de 1 % dans l'économie publique⁸.

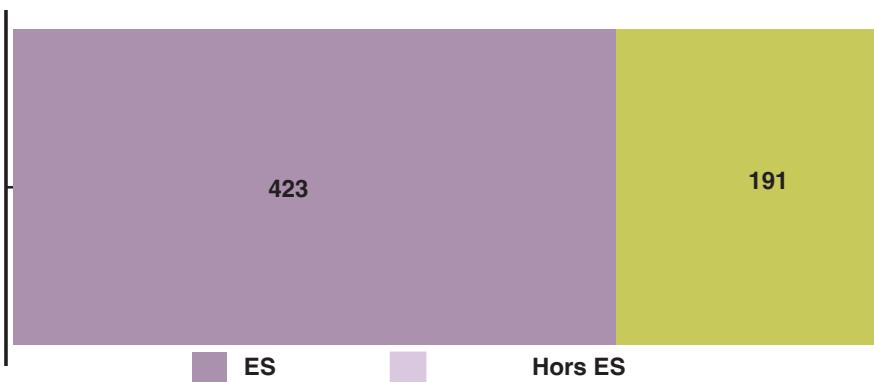
Evolution des effectifs ETP dans les 3 champs économiques entre 2006 et 2008



Source : Insee Clap 2006 et 2008
Traitement Ores LR

Les taux de variation précédents signifient, lorsqu'on raisonne en volume, que sur un accroissement des effectifs ETP de 614 entre 2006 et 2008, tous champs économiques confondus, l'économie sociale en a généré 423, soit 69%.

Accroissement des effectifs ETP en volume dans l'ES et hors ES entre 2006 et 2008



Source : Insee Clap 2006 et 2008
Traitement Ores LR

Par secteur d'activité

L'examen des évolutions à l'intérieur du champ de l'économie sociale, toujours entre 2006 et 2008, permet d'observer des résultats assez contrastés selon les secteurs d'activité :

- Le secteur « Industrie - Construction » a enregistré un taux de progression de ses effectifs ETP tout à fait exceptionnel, égal à + 125 %. Ce taux n'est cependant pas très significatif, dans la mesure où le volume des effectifs de départ était très faible, de sorte que l'accroissement de ceux-ci, en valeur absolue, équivaut à seulement 10 ETP supplémentaires.

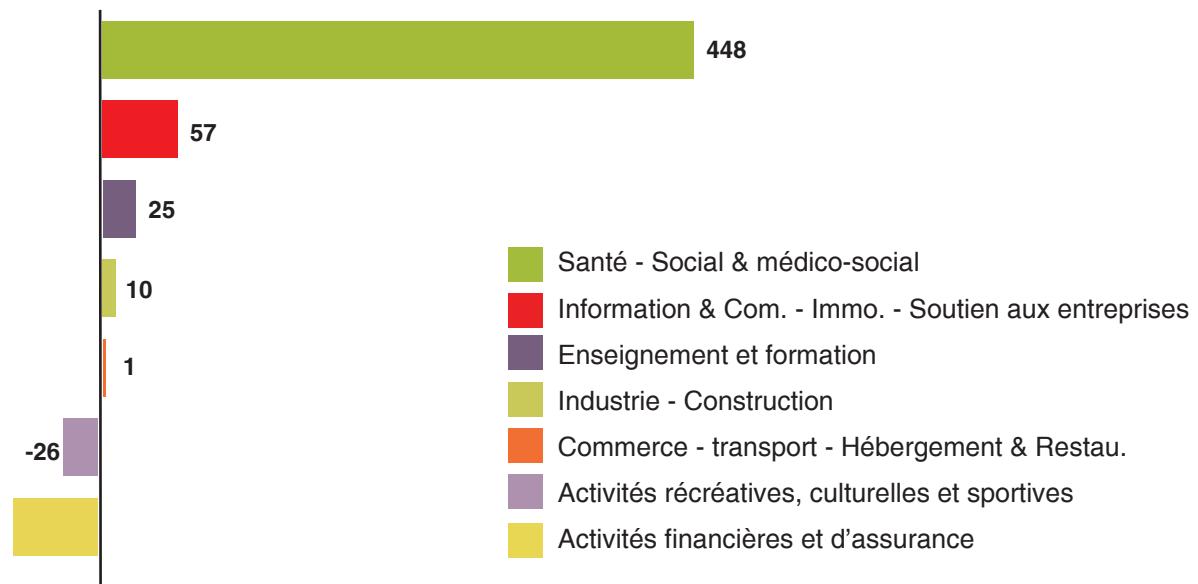
⁸ Ces évolutions sont calculées hors secteur « Agriculture, sylviculture, pêche », pour lequel les données n'étaient pas disponibles au titre de l'année 2006.

- Le secteur « Information & Communication - Immobilier - Services aux entreprises » arrive en seconde position, avec un taux de + 83 %. L'emploi au sein de ce secteur d'activité étant plus significatif que dans le cas précédent, cette progression correspond, en volume, à 57 ETP supplémentaires.
- Le dernier secteur au sein duquel la croissance des effectifs a été assez forte est celui dénommé « Santé - Social & Médico-social »⁹, avec un taux de + 23 %. Etant donnée l'importance que revêt ce secteur dans l'économie sociale, ce taux moyennement élevé correspond, en volume, à un accroissement très important des effectifs ETP : + 448. Ce secteur d'activité est ainsi à l'origine de l'essentiel de l'augmentation de l'emploi dans l'économie sociale enregistrée, entre 2006 et 2008, à l'échelle du territoire.

Les taux de variation 2006-2008 des effectifs de l'économie sociale ont également été assez significatifs dans deux autres secteurs d'activité, mais cette fois à la baisse :

- « Activités financières et d'assurance » : - 29 %, ce qui correspond, en volume, à une baisse des effectifs de 91 ETP.
- « Activités récréatives, culturelles et sportives » : - 14 %, ce qui correspond, en volume, à une baisse des effectifs de 26 ETP.

Evolution 2006-2008 des effectifs ETP de l'économie sociale en volume par secteur d'activité



Source : Insee Clap 2006 et 2008
Traitement Ores LR

Par composante juridique

Les évolutions des effectifs dans l'économie sociale se distribuent également de façon différenciée selon les composantes juridiques, avec une croissance particulièrement forte dans l'ensemble « Mutuelles + Fondations » (+ 77 %, soit 108 ETP supplémentaires), un taux de progression moyennement élevé au sein des associations (+ 11 %, soit 331 ETP supplémentaires) et une baisse de 7 % au niveau des coopératives (soit -16 ETP).

⁹ La différenciation entre les secteurs « Santé » et « Social & Médico-social » n'étant pas disponible pour les données 2006, ceux-ci ont été regroupés dans ce paragraphe.



Caractéristiques des postes

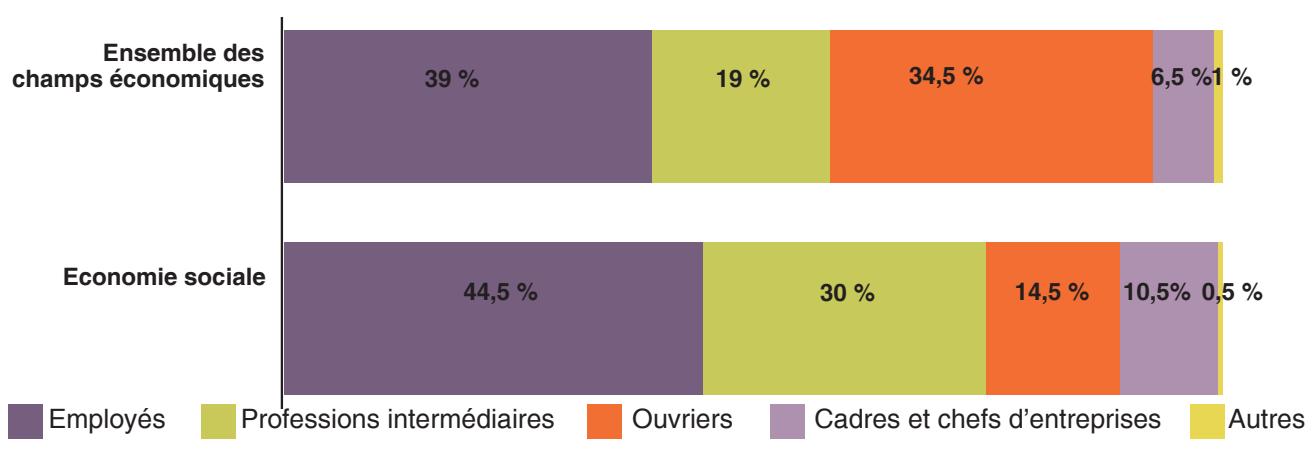
A Catégories socioprofessionnelles

La manière dont se répartissent les effectifs de l'économie sociale entre les catégories socioprofessionnelles apparaît assez singulière :

- Les professions intermédiaires y sont significativement plus développées que dans le reste de l'économie.
- Les ouvriers y occupent, en revanche, une place nettement moins importante qu'en dehors de celle-ci.
- Le poids des employés s'avère un peu plus élevé au sein de l'économie sociale que dans le reste de l'économie locale, de même que celui de la catégorie des cadres et chefs d'entreprise.

Ces caractéristiques sont tout à fait comparables à celles que l'on observe en général, quel que soit l'échelon géographique considéré. Elles renvoient bien sûr au fait que les activités tertiaires sont largement prépondérantes au sein de l'économie sociale.

Répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle



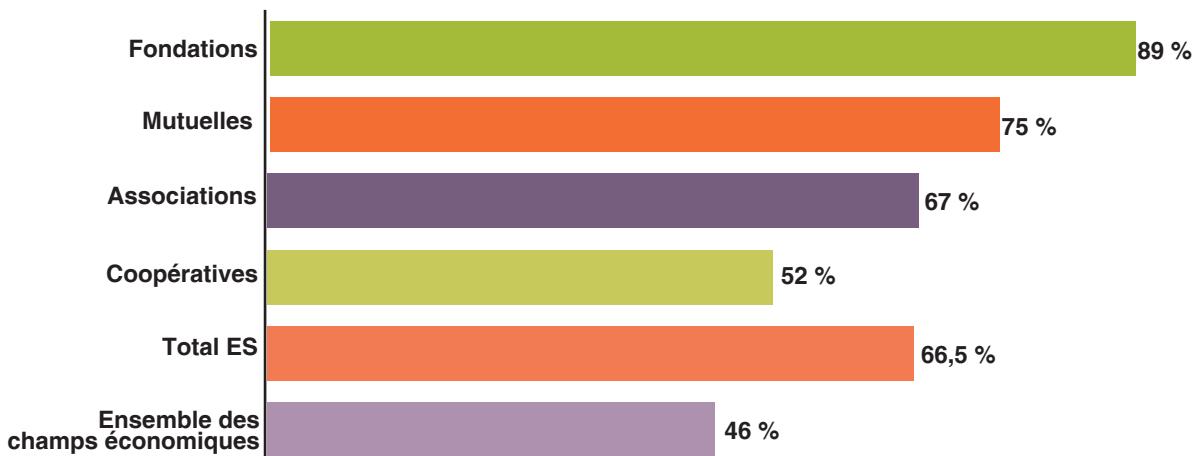
A Répartition hommes / femmes

Conformément, là encore, à un résultat valable quel que soit l'échelon géographique considéré, les effectifs de l'économie sociale apparaissent très féminisés au niveau du territoire : 66,5 % contre 46 % pour l'ensemble des postes.

La proportion des salariés féminins varie toutefois sensiblement selon les composantes juridiques considérées : 52 % dans les coopératives, 67 % dans les associations, 75 % dans les mutuelles et jusqu'à 89 % dans les fondations.

Ces résultats sont à rattacher au fait que les femmes sont, traditionnellement, très présentes dans les métiers tertiaires, lesquels, justement, sont fortement développés dans l'économie sociale en général, et en particulier au sein des fondations, mutuelles et associations.

Taux de féminisation des effectifs



Source : Insee DADS 2008 (fichier postes au lieu de travail)

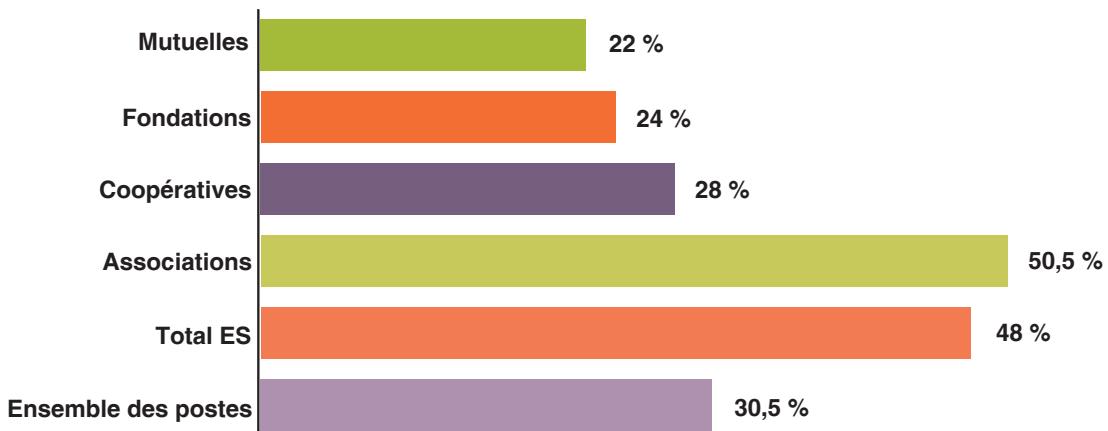
1 Emplois à temps partiel

La part des emplois à temps partiel est plus élevée dans l'économie sociale que dans le reste de l'économie locale : elle s'élève en effet à 48 % dans la première, contre 30,5 % pour l'ensemble des postes.

Des différences significatives existent néanmoins selon les composantes juridiques de l'économie sociale : le taux d'emplois à temps partiel varie de 22 % dans les mutuelles, passe par 24 % dans les fondations et 28 % dans les coopératives, pour atteindre 50,5 % dans les associations.

Le niveau élevé des emplois à temps partiel dans les associations renvoie probablement au fait que celles-ci sont largement présentes à l'intérieur du secteur « Social & Médico-social », où l'on sait que ce type d'emplois est assez développé, en particulier dans des domaines d'activité tels que l'aide à domicile.

Proportion des emplois à temps partiel



Source : Insee DADS 2008 (fichier postes au lieu de travail)

1 Salaires

Globalement, le niveau des salaires apparaît très comparable dans l'économie sociale à ce qu'il est dans le reste de l'économie locale : ainsi, sur une base 100 pour l'ensemble des postes, le salaire horaire brut dans l'économie sociale s'élève-t-il à 99. Ce niveau global masque toutefois des différences assez significatives selon les composantes juridiques considérées, le salaire horaire brut allant de 94 dans les associations à 149 dans les mutuelles, en passant par 136 dans les coopératives (qui comprennent les banques coopératives) et 100 dans les fondations.

Conclusion

La présente étude permet de constater que le champ de l'économie sociale occupe une place majeure au niveau du territoire du Plie Cévenol, tant du point de vue de son poids dans le total des effectifs que du dynamisme dont elle a fait preuve ces dernières années, toujours au regard du critère de l'emploi.

Ce constat s'explique certainement par les difficultés qu'a connues ce territoire du fait de la crise subie par les industries traditionnelles, notamment minière, qui y étaient implantées. Il souligne aussi le rôle déterminant que peuvent jouer les politiques publiques afin de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises appartenant à ce champ ou de conforter le développement de celles déjà existantes.

Les résultats présentés mettent aussi en évidence les caractéristiques marquées de l'économie sociale, qui la distinguent nettement du reste de l'économie locale. Ces spécificités renvoient probablement au fait que l'économie sociale est très polarisée sur le plan sectoriel, un peu plus de la moitié de ses effectifs relevant du secteur « Santé - Social & Médico-social », secteur au sein duquel elle représente près de 80 % du total des effectifs locaux.

Cela étant, l'économie sociale apparaît assez hétérogène selon ses composantes juridiques, les associations se distinguant au regard de plusieurs critères (proportion des emplois à temps partiel, niveau des salaires), révélateurs d'une certaine précarisation de l'emploi en leur sein. Cette caractéristique peut s'expliquer par l'importance du nombre d'associations dans des domaines d'activité ayant recours de façon assez massive au travail à temps partiel. Ceci montre que la question de la gestion des richesses humaines constitue une question cruciale pour l'économie sociale du territoire alésien.

Note méthodologique

Le périmètre de l'économie sociale a été défini par l'Insee, en collaboration avec le réseau des Cres et l'Oness. Il correspond aux entreprises de droit privé valorisant la propriété collective et impartageable de ces dernières, sous la forme de sociétés assurant la primauté du projet sur le capital. En l'occurrence, il s'agit des entreprises possédant un statut coopératif, mutualiste, associatif ou de fondation, dont sont exclues celles exerçant les activités suivantes : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses.

La présente étude s'appuie, pour l'essentiel, sur deux fichiers gérés par l'Insee :

- Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) : cette base résulte de la mise en cohérence des sources DADS, Urssaf et Fonction publique d'Etat. Elle est utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, et est donc la référence pour les comptages par territoires des volumes d'entreprises et d'emplois.
- DADS (Déclaration annuelle des Données Sociales) : cette base, qui s'appuie sur une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, est utilisée pour les analyses en termes de structure d'emplois.

Concepts utilisés :

- L'Équivalent Temps Plein (ETP) correspond au volume de travail exprimé en heures et rapporté à un horaire annuel de référence.
- Un poste correspond au cumul des lignes « salarié » d'un même salarié dans un même établissement.
- La ligne « salarié » est l'enregistrement de base de la déclaration. Pour chaque ligne sont renseignées les caractéristiques du salarié et de son emploi.

Ores LR

Observatoire régional de l'économie sociale

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Finalités

- Observer et comprendre le fonctionnement de l'économie sociale régionale.
- En anticiper les évolutions et transformations .
- Contribuer à l'orientation des choix stratégiques de développement du secteur.

Objectifs

- Répertorier et qualifier les données statistiques portant sur l'économie sociale régionale.
- Mettre en œuvre des procédures de capitalisation et d'actualisation de ces données.
- Produire des synthèses rendant compte des caractéristiques de l'économie sociale en Languedoc-Roussillon et de ses évolutions.
- Elaborer des indicateurs permettant d'en évaluer l'importance, tant du point de vue quantitatif qu'en termes d'utilité sociale.

Organisation

- Comité de pilotage : composé des représentants des pouvoirs publics et des têtes de réseau de l'économie sociale régionale, sa mission est de définir et d'orienter le programme de travail de l'Ores LR.
- Comité scientifique et technique : composé de chercheurs et de représentants des organismes fournisseurs de données, sa mission est de contrôler la validité des méthodologies de traitement, d'aider à l'interprétation des résultats et à leur mise en perspective, sur les plans à la fois de l'analyse et de la théorie économiques.
- Équipe opérationnelle : composée des permanents de la Cres LR, elle est chargée d'assurer l'animation et le fonctionnement de l'Observatoire.



associations
coopératives
mutuelles
fondations



CRES
Languedoc - Roussillon

68 rue Pablo Casals
34000 Montpellier
Tel. 04 67 60 20 28
contact@creslr.org
www.creslr.org
www.coventis.org